

Le Mardi Trente Juin Deux Mille Vingt Six à 18 h 00, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni en réunion publique, à l'hôtel de ville, salle des Mariages, sous la présidence de Monsieur le Maire.

Date de convocation : 17/06/2026
Membres présents : 29
Membres ayant donné pouvoir : 4
Membre(s) excusé(s) : 0
Membre(s) non excusé(s) : 0
Nombre de votants : 33
Affiché le 06/07/2026

**Présents :** Monsieur Sébastien BAILLET, Madame Loëtitia PHILIPPOT, Monsieur Régis LEPRETRE, Madame Aurore WACOGNE, Monsieur René BONVOISIN, Madame Marie-Josée POMMIER, Monsieur Damien HAGNERÉ, Monsieur Philippe RAMET et Madame Pauline FOURNIER **Adjoint**, Monsieur Serge MATHIAS, Monsieur Jean-Michel GOSSELIN, Madame Bérénice ROUX, Madame Nathalie BONVOISIN, Madame Allison CALOIN, Monsieur Fabien RAMET, Madame Aurélie HENRIETTE, Monsieur Arnaud HOLMÈS, Madame Athénaïs CATHERIN, Monsieur Philippe CARALP, Madame Andréa ÉLYSÉ, Monsieur Laurent WAROT, Monsieur Emmanuel LEPRETRE, Madame Cécile LOTH-FOURNIER, Monsieur Franck TINDILLER, Monsieur Jean-Pierre LAMOUR, Monsieur Antoine DE ROCQUIGNY, Madame Maryse MAILLART, Monsieur Paul BERRIER et Monsieur Dominique RAMET, **Conseillers municipaux.**

**Absents excusés ayant donné pouvoir :** Madame Nathalie TILLIER à Madame Aurore WACOGNE, Monsieur Franck CAUX à Monsieur Franck TINDILLER, Madame Coralie PREUVOT à Madame Maryse MAILLART et Madame Brigitte DHALENNE à Monsieur Paul BERRIER.

**Absent (s) excusé (s) :** 0

**Absent (s) non excusé(s) :** 0

**Votants :** 33

**Secrétaire de séance :** Monsieur Damien HAGNERÉ

<b>Objet</b>	<b>Renouvellement de la Commission Communale des Impôts Directs (CCID) suite aux élections municipales de 2026</b>
<b>Rapporteur</b>	<b>M. LEPRÊTRE Régis, 2<sup>ème</sup> Adjoint au Maire d'Étaples-sur-mer, aux Finances, aux Ressources humaines, aux Marchés publics et aux Subventions</b>
<b>Annexe</b>	<b>Liste des contribuables proposés pour siéger au sein de la Commission Communale des Impôts Directs</b>
<b>Domaine de compétence</b>	<b>Finances locales : Fiscalité (7.2)</b>

**Vu** le Code général des collectivités territoriales ;

**Vu** le Code général des impôts, notamment son article 1650 ;

**Vu** le courrier de la Direction départementale des finances publiques du Pas-de-Calais en date du 16 mars 2026 relatif au renouvellement de la Commission Communale des Impôts Directs (CCID) suite aux élections municipales de 2026 ;

**Vu** l'avis de la Commission municipale n° 5 « Travaux - Habitat - Cadre de vie - Urbanisme - Environnement » réunie le 28 mai 2026 ;

**Considérant** qu'en application de l'article 1650 du Code général des impôts, la Commission Communale des Impôts Directs est composée, dans les communes de plus de 2 000 habitants, du Maire ou d'un adjoint délégué, président de la commission, ainsi que de 8 commissaires titulaires et 8 commissaires suppléants désignés par le Directeur départemental des finances publiques à partir d'une liste de contribuables établie en nombre double par le Conseil municipal, soit 32 personnes ;

**Considérant** que, la durée du mandat des membres de la commission est identique à celle du mandat du Conseil municipal ;

**Considérant** que, conformément aux dispositions de l'article 1650 du Code général des impôts, la liste des contribuables proposés pour siéger au sein de la Commission Communale des Impôts Directs doit être transmise dans un délai de deux mois suivant le renouvellement général du Conseil municipal ;

**Considérant** que la Commission Communale des Impôts Directs tient une place centrale en matière de fiscalité directe locale et intervient notamment pour formuler un avis sur les modifications d'évaluation ou les nouvelles évaluations des locaux d'habitation recensées par l'administration fiscale ;

**Considérant** que, conformément à l'article 1650 du Code général des impôts, les personnes proposées doivent :

- être de nationalité française ou ressortissantes d'un État membre de l'Union européenne ;

- avoir au moins 18 ans ;
- jouir de leurs droits civils ;
- être inscrites aux rôles des impositions directes locales dans la commune ;
- être familiarisées avec les circonstances locales et posséder des connaissances suffisantes pour l'exécution des travaux de la commission ;

**Considérant** que la commune d'Étapes a engagé cette procédure à la suite du courrier transmis par la Direction départementale des finances publiques en date du 16 mars 2026, que le présent dossier a fait l'objet d'un examen préalable en commission municipale n° 5 pour présentation au plus prochain Conseil municipal dès complétude des 32 membres potentiels à transmettre ;

**Considérant** qu'il appartient au Conseil municipal de proposer une liste de contribuables répondant aux conditions précitées ;

**Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide :**

- d'adresser au Directeur départemental des finances publiques du Pas-de-Calais la liste de 32 contribuables annexée destinée à permettre la désignation des commissaires titulaires et suppléants de la Commission Communale des Impôts Directs ;
- préciser que cette liste est établie conformément aux dispositions de l'article 1650 du Code général des impôts ;
- autoriser Monsieur le Maire ou son représentant par délégation à transmettre cette liste à la Direction départementale des finances publiques du Pas-de-Calais ;
- autoriser Monsieur le Maire ou son représentant par délégation à signer l'ensemble des documents, actes et pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération ;
- confier à Monsieur le Maire ou son représentant par délégation le soin de prendre toutes les mesures et d'accomplir toutes les formalités nécessaires à la mise en œuvre de cette délibération.

**La délibération est adoptée par 33 voix pour.**

Vu pour être affiché le 06 juillet 2026 conformément aux prescriptions de l'Article L 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le Maire  
Sébastien BAILLET

Les présentes délibérations peuvent faire l'objet dans les deux mois suivant leur publication  
d'un recours gracieux auprès de Monsieur le Maire  
d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Lille.



Le 01/07/2026

**ANNEXE**  
**Liste des contribuables proposés au 30/06/2026**

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

062-216203182-20260630-DEL2026-072-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 02/07/2026

**Liste des commissaires proposés par la commune en 2026**

**COMMUNE : ETAPLES**

**Numéro INSEE :**

**62318**

24 personnes pour les communes de moins de 2000 habitants

32 personnes pour les communes de plus de 2 000 habitants

NOM	NOM D'USAGE	PRENOMS	DATE DE NAISSANCE	LIEU DE NAISSANCE
RAMET	RAMET	Philippe	23/02/1959	MONTREUIL
BONVOISIN	BONVOISIN	René	09/05/1953	ETAPLES
FOURNIER	FOURNIER	Pauline	22/04/1983	BOULOGNE SUR MER
HAGNERE	HAGNERE	Damien	09/01/1986	CUCQ
LEPRETRE	LEPRETRE	Régis	03/03/1970	CUCQ
POMMIER	POMMIER	Marie-José	19/02/1971	BOULOGNE SUR MER
CALOIN	CALOIN	Allison	10/08/1990	CUCQ
ELYSE	ELYSE	Andréa	09/06/1957	PEROS BANHOS (MAURICE)
BAILLET	BAILLET	Sébastien	04/02/1974	CUCQ
MATHIAS	MATHIAS	Serge	25/09/1959	CUCQ
BONVOISIN	BONVOISIN	Nathalie	28/04/1971	MAUBEUGE
CARALP	CARALP	Philippe	28/08/1955	TOULON
BERRIER	BERRIER	Paul	06/04/1998	ST MARTIN BOULOGNE
MAILLART	MAILLART	Maryse	19/12/1954	CUCQ
TINDILLER	TINDILLER	Franck	13/07/1967	BOULOGNE SUR MER
HOLMES	HOLMES	Arnaud	21/02/1979	CUCQ
WACOGNE	WACOGNE	Aurore	26/01/1980	CUCQ
WAROT	WAROT	Laurent	21/10/1966	CUCQ
ROUX	ROUX	Bérénice	01/04/1983	MONTREUIL SUR MER
GOSSELIN	GOSSELIN	Jean-Michel	09/07/1959	ETAPLES
LOTH	LOTH	Cécile	15/11/1976	ABBEVILLE
LEPRETRE	LEPRETRE	Emmanuel	18/12/1974	CUCQ
HENRIETTE	HENRIETTE	Aurélié	08/09/1988	MONTREUIL SUR MER
PHILIPPOT	PHILIPPOT	Loetitia	28/10/1976	MONTREUIL SUR MER
TILLIER	TILLIER	Nathalie	20/04/1968	TREGUIÉR
RAMET	RAMET	Fabien	10/11/1988	CUCQ
RAMET	RAMET	Dominique	14/08/1972	BOULOGNE SUR MER
DHALENNE	DHALENNE	Brigitte	06/08/1967	MONTREUIL SUR MER
CATHERIN	CATHERIN	Athénais	19/09/2006	RANG DU FLIERS
PREUVOST	PREUVOST	Coralie	31/08/1983	LIEVIN
CAUX	CAUX	Franck	28/01/1969	CUCQ
LAMOUR	LAMOUR	Jean-Pierre	17/12/1949	ETAPLES

